MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2025 – 164

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025164-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
12/12/2025

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 19
Votants	……. 22

Objet :

FINANCES

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Joël CRUBLET - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Christine CHÉRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU, Jacques FRANÇOIS, Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Jean-François HÉLIN ayant donné procuration à M. Philippe ELLEOUET
Mme Marine GOYON ayant donné procuration à M. Françoise GUYOT
Mme Dominique HEMERY ayant donné procuration à Mme M-Laure PONDARD
Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Christine CHÉRAUD

2025. 164 / TARIFS COMMUNAUX 2026: Médiathèque et Espace multimédia

Madame Marie-Laure PONDARD, Adjointe aux finances, rappelle à l'Assemblée que les régies médiathèque et multimédia ont été réunies.
Les Bainsois disposant d'une carte médiathèque ont accès gratuitement à l'espace multimédia (y compris pour les cours informatiques).
Les personnes extérieures devront s'acquitter d'un abonnement pour bénéficier des cours dispensés à l'espace multimédia.

Gratuité pour les enfants, les étudiants, les établissements scolaires, les assistants maternels, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux et les bénévoles de la médiathèque.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de l'espace multimédia, qui prendront effet au 1er janvier 2026, de la façon suivante :

Carte médiathèque (tarif réseau médiathèques)	14 €
Les Bainsois disposant d'une carte médiathèque ont accès gratuitement à l'espace multimédia (y compris pour les cours)	
COURS INFORMATIQUES – **personne extérieure** à la commune	51 € / an

IMPRESSIONS (maintien des tarifs) :

Noir et blanc	0,20 €	Couleur	0,50 €

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire, Daniel BARRE